



Paroisse bienheureux Thomas HELYE de la Hague

Liberté chérie



« Mais lui, passant au milieu d’eux, allait son chemin¹ ». Nul ne peut prendre la vie de Jésus. C’est lui qui la donne. « Ma vie, nul ne la prend mais c’est moi qui la donne² ». Le Fils a voulu faire de sa vie une offrande. Nulle contrainte n’a guidé ce choix comme nous le rappelle la prière eucharistique n°2. « Au moment d’être livré et d’entrer librement dans sa passion ». « Voici pourquoi le Père m’aime : parce que je donne ma vie, pour la recevoir à nouveau³ ». Comment ne pas s’émerveiller de cette communion d’amour qui unit le Père et le Fils. L’amour ne supporte pas l’aliénation. C’est pourquoi Jésus ne transigera jamais avec la liberté. Cette liberté d’aimer est inscrite en chacun de nous. Nous avons tous ce pouvoir. Nul ne peut nous contraindre à l’exercer. Une des plus belles illustrations de cette liberté d’aimer est le sacrement de mariage. « Vous allez vous engager l’un envers l’autre. Est-ce librement et sans contrainte⁴ ? » C’est la première question que le ministre ordonné pose aux futurs mariés. C’est aussi la question que Dieu nous pose lorsqu’il nous propose de le suivre. Est-ce librement et sans contrainte ? Alors chers amis, aimons librement et sans contrainte !

Un chant pour prier



Piste pour aujourd’hui :

Suis-je vraiment libre de croire ? Est-ce que j’ai le souvenir d’avoir un jour décidé librement de croire ?

Si je suis parent, éducateur, catéchiste... Je peux m’interroger comment j’éduque à la liberté mes enfants ou les enfants et les jeunes que j’accompagne.

La vie de Jésus est un don offert gratuitement pour moi. Suis-je moi aussi un don ? Qu’est ce qui m’aide à me donner pour les autres ?

¹ Lc 4, 30

² Jn 10, 18

³ Jn 10, 17

⁴ Rituel du mariage, dialogue initial